

Activité – Existe-t-il un vote musulman ? Un vote catholique ?

(> manuel p. 188)

Législatives 2024 : une partie du vote des catholiques pratiquants s'est « radicalisée »

Près de la moitié des Français se déclarent chrétiens : catholiques orthodoxes ou protestants. Que pèse cet électorat ? Pour y voir clair, il faut observer « les pratiquants réguliers, ceux qui vont à la messe au moins une fois par mois et dont le vote suit une logique religieuse », souligne Yann Raison du Cleuziou, professeur en science politique.

Cet électorat, peu enclin à s'abstenir, a longtemps été « un pilier stable de soutien à la droite de gouvernement, très résistant au Front national. » Avec un quart des fidèles, la gauche, influente, reste minoritaire. Mais ce socle a commencé à vaciller à partir de 2015. « Avec les attentats de Paris, l'assassinat du père Jacques Hamel et l'attentat de Nice en 2016, on voit clairement le vote RN commencer à progresser. On note également un succès spécifique de Reconquête », souligne-t-il. [...]

Une étude Ifop- La Croix , réalisée auprès d'un échantillon de 2 871 personnes et publiée le 10 juin, le démontre : 32 % des catholiques pratiquants déclarent avoir voté pour Jordan Bardella (RN) aux européennes – contre 14 % en 2019 – et 10 % pour Marion Maréchal (Reconquête), soit un total de 42 % pour les partis d'extrême droite. 14 % ont voté en faveur de François-Xavier Bellamy (LR) et 12 % pour Valérie Hayer (Renaissance). Parmi les 21 % ayant voté à gauche, 10 % ont choisi Raphaël Glucksmann (PS).

Alan Le Bloa, Ouest France, 3 juillet 2024

Questions

1. Historiquement, pour quel camp politique votaient les catholiques pratiquants ?
2. Comment le vote des catholiques pratiquants a-t-il évolué depuis 2015 ?
3. Est-il encore aujourd'hui possible de parler d'un vote catholique ?

Existe-t-il un vote musulman ?

La population des citoyens musulmans, qu'on la définisse selon la religion ou l'origine, est en augmentation depuis les années 1980. Du fait de leur histoire familiale, ces citoyens « nouveaux » se caractérisent par une grande jeunesse. Les trois quarts ont moins de 35 ans dans les années 2000, un chiffre qui s'érode lentement pour atteindre 70 % de moins de 45 ans en 2017. Au sein de l'électorat français, ils sont passés de 0,7 % des électeurs en 1997 à 5 % dix ans plus tard. L'estimation de leur poids dans l'électorat avoisinerait aujourd'hui [en 2023] les 10 % avec 4,2 millions de votants, une masse qui grandit chaque année en proportion de l'augmentation du nombre d'inscrits sur les listes électorales (soit 850 000 personnes de plus entre 2021 et 2022). Malgré son fort abstentionnisme, on s'aperçoit que l'électorat musulman est devenu, depuis les élections présidentielles de 2012, un *swing vote* à l'américaine (vote décisif de bascule), dont l'influence se répercute sur les élections législatives et locales selon les territoires.

En en retraçant l'histoire à grand trait, il se trouve que, de ses prémices aux années 2010, l'électorat musulman est loyalement socialiste, quelles que soient les secousses. Ce loyalisme culmine aux élections présidentielles et législatives de 2012 et s'arrête à partir de 2014, à travers une abstention très élevée et un report notable de ses voix sur des listes de droite modérée. Au premier tour des présidentielles de 2017, la candidature d'Emmanuel Macron séduit autant les électeurs musulmans que l'électorat dans son ensemble (24 %). Jean-Luc Mélenchon fait une percée remarquable, mais pas encore majoritaire (37 %). Au second tour de 2017, le report ultra-massif de l'électorat musulman vers Emmanuel Macron (92 %) contribue à sa victoire. Il contribue aussi à celle de la majorité présidentielle aux législatives. Mais le soutien au nouveau président paraît de courte durée. Aux élections municipales de 2020, l'électorat musulman choisit, comme en 2014, de s'abstenir massivement, de voter pour des candidats de droite modérée déjà en place ou finalement de voter pour les nouvelles listes LFI, parti créé en février 2016. Deux ans plus tard, la tendance à la répartition se rétracte. En 2022, le candidat Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle et la coalition NUPES aux législatives concentrent ses suffrages.

De nombreux facteurs ont abouti à ce résultat. De quoi est-il le signe ? Sommes-nous face à la preuve d'une convergence – médiatiquement dénoncée – entre radicalisation islamiste de la population musulmane et extrême gauche ? Sommes-nous plutôt en train d'assister, malgré la différence de contexte, à la naissance d'une répartition polarisée et ethno-religieuse, à l'américaine encore, de la « fragmentation » française ? Ne s'agirait-il pas davantage d'une réaction de conjoncture, liée à la longue séquence qui a justifié le vote de la loi « contre le séparatisme » ?

Blandine Chelini-Pont, « Le vote des musulmans en France (2002-2022) : de l'électorat captif à l'électorat capté ? », *Revue du droit des religions*, 16 | 2023, 83-104.

Questions

1. Comment a évolué la part des citoyens musulmans dans l'électorat français depuis les années 1980 ?
2. Quel a été le comportement électoral de l'électorat musulman entre 2012 et 2022 ?
3. Est-il pertinent de parler d'un vote musulman ?